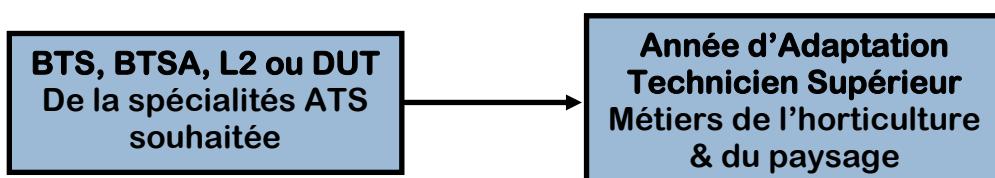


## Classes préparatoires ATS Métiers de l'horticulture et du paysage



### Organisation des CPGE ATS Paysage

Cette formation en un an s'adresse aux étudiants titulaires d'un diplôme bac+2 (BTS ou BTSA, DUT, L2) désirant poursuivre leurs études supérieures dans le domaine du paysage. Elle prépare au concours d'entrée commun aux écoles supérieures du paysage de Versailles-Marseille, Bordeaux et Lille et au concours d'entrée à l'ENSNP (Ecole Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage) de Blois qui forme des ingénieurs-paysagistes. Elle est proposée dans deux établissements en France.

Horaire hebdomadaire en CPGE ATS Paysage			
Lycée de Montreuil		LEGTA d'Antibes	
Matières	Cours, TD & TP	Matières	Cours, TD & TP
Arts plastiques	18h	Techniques de représentation graphique et expression plastique	9h
Lecture du paysage	6h	Approche historique & culturelle	5h
Anglais	2h	Techniques de communication écrite & orale	2h
Français - Culture Générale	4h	Philosophie - Sociologie	3h
Géographie du paysage	3h	Etudes de cas	3h
Atelier d'écriture	2h	Projet de paysage	3h

*L'emploi du temps comprend des sorties régulières sur le terrain, des rencontres avec des intervenants extérieurs et des sorties culturelles. Un stage 5 à 6 semaines en bureau d'études ou agence figure au programme des deux établissements. Deux voyages pédagogiques sont organisés à Montreuil.*

## Procédure d'admission en classe préparatoire ATS Paysage

**A Montreuil** : dossier à envoyer au lycée en mai (CV, lettre de motivation, résultats scolaires des 3 dernières années, dossier de travaux personnels dans le domaine artistique). Les candidats sont ensuite convoqués en juin pour un entretien avec l'équipe pédagogique.

**A Antibes** : dossier à télécharger sur le site du LEGTA d'Antibes et à retourner avant fin mai, accompagné des pièces demandées (CV, lettre de motivation, dossier de travaux personnels dans le domaine artistique, bulletins scolaires, relevés de notes...). Les dossiers sont examinés par une commission d'admission et les résultats sont communiqués par courrier fin juin aux candidats.

## Les débouchés

Cette classe préparatoire prépare au concours commun d'entrée dans les écoles nationales supérieures du paysage qui forment au métier d'architecte paysagiste ou de paysagiste concepteur :

- Ecole Nationale Supérieure de Paysage, site de Versailles et de Marseille (Ensp)
- Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux(EnsapBx)
- Ecole Nationale Supérieure de l'Architecture et du Paysage de Lille (Ensapl)

Elle offre aussi une préparation aux concours d'entrée à d'autres écoles supérieures formant des paysagistes :

- Ecole nationale de la nature et du paysage de Blois (Ensnp)
- Agrocampus Ouest (Institut national d'horticulture et de paysage) à Angers
- Ecole supérieure d'architecture des jardins et des paysages (Esaj), école privée située à Paris 20ème

Toutes ces écoles sont reconnues par la Fédération Française du Paysage. Certains élèves partent étudier dans des écoles supérieures de paysage situées à l'étranger.

*Au LEGTA d'Antibes, possibilité d'équivalence partielle d'une L3 en géographie (sous réserve des résultats obtenus pendant l'année).*

## Classe préparatoire ATS Métiers de l'horticulture et du paysage en France

Lycée	Localisation	Internat	Statut
Lycée des métiers de l'horticulture et du paysage	Montreuil	Non	Public
LEGTA Vert d'Azur	Antibes	Non	Public